

## Mercredi 1er mai 2024

# 20ème Course des Impressionnistes

**COURSE A L'AVIRON EN PAYS IMPRESSIONNISTE**  
*Course de 21 km en bateau long (4 ou 8) - Marathon en skiff (42 km)*

## AVANT-PROGRAMME



Chaque année, le 1er Mai, le Rowing Club de Port Marly (RCPM) organise une course d'aviron sur un parcours en boucle de 21 km sur la Seine. Cette course est répertoriée comme course longue distance selon les règles de la FFA.

Le RCPM appartient à la ligue d'Ile de France d'Aviron. Il est situé en Pays Impressionniste, en bordure de Seine dans la commune de Port Marly. L'aviron y est pratiqué sur un bras mort de la Seine, en aval de l'Ecluse de Bougival.

La Course des Impressionnistes se déroule sur la Seine, au cœur du Pays Impressionniste et bénéficie en ce jour férié, d'une navigation fluviale réduite par la mise en chômage des écluses. Elle comporte deux épreuves distinctes :

- Course de 21 km en bateau long (4 ou 8)
- Un marathon en skiff (42 km)

Ces deux épreuves s'adressent à des rameurs confirmés, loisirs adultes ou compétiteurs des catégories vétérans, seniors et juniors J15 à J18 (course en bateaux longs uniquement pour ces derniers). Les équipages peuvent être masculins, féminins ou mixtes. Les clubs peuvent ainsi engager des équipages de tous types, en bateaux longs.

A l'issue des courses, des récompenses sont remises aux équipages vainqueurs et un service de restauration est proposé sur place.

Le Rowing Club de Port Marly espère vous accueillir nombreux, pour partager avec vous, en toute amitié, cette journée sportive.



## ORGANISATION DES COURSES

<b>Organisateur</b>	Rowing Club de Port-Marly - 12 bis rue de Paris 78560 PORT MARLY Site internet : <a href="http://www.rcpm-aviron.fr">www.rcpm-aviron.fr</a> Courriel : <a href="mailto:impressionnistes@rcpm-aviron.fr">impressionnistes@rcpm-aviron.fr</a>
<b>Catégories de rameurs</b>	<b>Juniors J16</b> : 15-16 ans <b>Juniors J18</b> : 17-18 ans pouvant inclure des rameurs J16 surclassés ( <b>certificat médical de sur-classement obligatoire</b> )*. <b>Seniors</b> : compétiteurs seniors (≥ 19 ans), pouvant inclure uniquement dans les courses bateaux longs, des juniors J16 et J18 surclassés ( <b>certificat médical de sur-classement obligatoire</b> )*. <b>Masters</b> : compétiteurs seniors (≥27 ans de moyenne) catégories A à F selon le règlement FISA. Les équipages peuvent inclure des rameurs senior ((≥ 19 years). Equipes <b>masculines</b> (100% d'hommes), <b>mixtes</b> (50% femmes / 50% hommes) ou <b>féminines</b> (100% de femmes), les rameuses pouvant compléter les équipages masculins ou mixte. <b>(*) : voir code des régates en vigueur</b>
<b>Types de bateaux</b>	Course 21 km en bateaux longs, 4 ou 8 tous armements (voir liste des courses). Marathon (42 km) : skiff
<b>Horaires</b>	Accueil et déchargement des remorques à partir de 6h00 Récupération des numéros de bateaux par les délégués à leur arrivée. <b><u>Marathon en skiff (42 km)</u></b> : embarquement à partir de 7h15, <b>départ à 7h45</b> pour tous les concurrents. <b><u>Course 21 km en bateaux longs</u></b> : embarquement à partir de 8h15, <b>premier départ de la course à 8h45</b> . Dernière arrivée vers 12 h 15 pour les deux courses.
<b>Organisation de la course</b>	Embarquement au ponton du Rowing Club de Port Marly. Echauffement possible dans le bras mort en amont du Club. Débarquement au Rowing Club de Port Marly. Pas de rotation de bateaux possible. Un plan détaillé du bassin est remis à chaque équipage avant le départ. Parcours balisé tous les 5 km. 6 canots à moteur assurent la sécurité sur le parcours (voir plan).
<b>Règlement, sécurité et consignes sanitaires</b>	<b>Règlement de la course</b> : voir consignes dans le document concerné. <b>Consignes sanitaires</b> : Les participants (rameurs, accompagnateurs et spectateurs) sont tenus de s'informer et de respecter les <b>consignes sanitaires en vigueur</b> (précisées sur le site internet du RCPM).
<b>Ordre de départ</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Marathon en skiff</b> : départ groupé.</li><li>• <b>Course 21 km en bateaux longs</b> : départ type "tête de rivière", toutes les 30 s, dans l'ordre des numéros (4 yolettes en pointe et couple =&gt; 4 barrés en pointe et couple =&gt; 4 sans barreur en pointe et coupe =&gt; 8+ en pointe et couple)</li></ul>
<b>Logistique</b>	Stationnement des véhicules et remorques sur parkings à proximité du RCPM => voir informations sur notre site internet. Parc à bateau à proximité du ponton. <ul style="list-style-type: none"><li>• <b><u>Attention</u></b> : les remorques devront impérativement être déchargées dès leur arrivée et rejoindre le parking au plus vite pour libérer l'accès au parc à bateau =&gt; prévoir le personnel nécessaire au déchargement.</li></ul>
<b>Droits d'inscription</b>	<b>Course 20 € par siège (rameur ou barreur).</b> <b>Location de bateaux possibles, sur demande et sous réserve de disponibilité.</b> <b>Tarifs : 8+ =180 €, 4- =80 €, 4+ = 100 €, skiff = 50 €.</b>



## Modalités d'inscriptions

### Inscriptions du 19 mars au 19 avril.

Les modalités d'inscription seront décrites sur le site internet du RCPM [www.rcpm-aviron.fr](http://www.rcpm-aviron.fr) (événement 19<sup>ème</sup> course des Impressionnistes)

### Limitation des participants :

- 350 premiers inscrits pour la course 21 km en bateaux longs

- 30 premiers inscrits pour le Marathon en 1x.

## Points particuliers

**Tenues homogènes de clubs obligatoires** pour tous les équipages.

Pour les **rameurs des clubs affiliés à la FFA** : licence et certificat médical pour la pratique de l'aviron en compétition à jour.

Pour les **rameurs des clubs étrangers** : certificat médical pour la pratique de l'aviron en compétition à jour.

## Programme des courses

Consultable sur site Internet du RCPM [www.rcpm-aviron.fr](http://www.rcpm-aviron.fr) après clôture des inscriptions.

Le programme sera établi selon le règlement de la course (voir document concerné sur notre site internet), en particulier pour ce qui concerne les « regroupements » selon le nombre d'inscrits aux différentes courses et la prise en compte de handicaps (catégories d'âge et armement pointe/couple pour les regroupements).

## Remise des prix

Un **vin d'honneur** sera offert aux participants à l'issue des courses, au cours duquel les prix seront remis aux vainqueurs des différentes épreuves.

**Nota :** cette cérémonie sera organisée en fonction des conditions sanitaires en vigueur et peut être soumise à des limitations qui le cas échéant seront précisées sur le site internet du RCPM [www.rcpm-aviron.fr](http://www.rcpm-aviron.fr)

## Restauration

Une **vente à emporter** sera disponible en extérieur (sandwichs, frites, boissons, pâtisseries, café...) => paiement sur place, pas de réservations.

Des tables et des chaises seront disposées pour permettre aux « clients » de la vente à emporter, de déjeuner confortablement et à l'abri des intempéries.



## Liste des courses

### Course 21 km en bateaux longs (4 ou 8) :

1. FEMME-JUNIOR J16-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
2. HOMME-JUNIOR J16-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
3. MIXTE-JUNIOR J16-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
4. FEMME-JUNIOR J16-HUIT DE POINTE AVEC BARREUR
5. HOMME-JUNIOR J16-HUIT DE POINTE AVEC BARREUR
6. FEMME-JUNIOR J18-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
7. HOMME-JUNIOR J18-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
8. MIXTE-JUNIOR J18-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
9. HOMME-JUNIOR J18-QUATRE DE POINTE AVEC BARREUR
10. FEMME-JUNIOR J18-HUIT DE POINTE AVEC BARREUR
11. HOMME-JUNIOR J18-HUIT DE POINTE AVEC BARREUR
12. FEMME-SENIOR-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
13. HOMME-SENIOR-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
14. HOMME SENIOR-QUATRE DE POINTE AVEC BARREUR
15. FEMME-SENIOR-HUIT DE POINTE AVEC BARREUR
16. HOMME-SENIOR-HUIT DE POINTE AVEC BARREUR
17. FEMME-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR YOLETTE
18. HOMME-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR YOLETTE
19. MIXTE-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR YOLETTE
20. FEMME-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
21. HOMME-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
22. MIXTE-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
23. FEMME-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
24. HOMME-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
25. MIXTE-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
26. FEMME-MASTER-HUIT DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
27. HOMME-MASTER-HUIT DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
28. MIXTE-MASTER-HUIT DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR

### Marathon 1x (42 km)

1. 1X FEMME SENIOR
2. 1X HOMME SENIOR
3. 1X FEMME MASTER A
4. 1X HOMME MASTER A
5. 1X FEMME MASTER B
6. 1X HOMME MASTER B
7. 1X FEMME MASTER C
8. 1X HOMME MASTER C
9. 1X FEMME MASTER D
10. 1X HOMME MASTER D
11. 1X FEMME MASTER E
12. 1X HOMME MASTER E
13. 1X FEMME MASTER F
14. 1X HOMME MASTER F

## Modalités particulières d'inscriptions

Prise en compte de la mixité H/F dans les équipages : **équipages masculins** (> 50% d'hommes), **équipages mixtes** (≤ 50% d'hommes), **équipages féminins** (100 % de femmes).



